

2.2 Utilisation des ressources

La sobriété de l'utilisation des ressources est un des quatre enjeux de la **stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD)** qui a été adoptée en Conseil des ministres le 4 février 2015. Pour y répondre, elle invite à s'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone en mettant en place une politique industrielle plus économe en ressource, en limitant la production de déchets et en les recyclant, en s'appuyant davantage sur les énergies renouvelables et en préservant quantitativement et qualitativement la qualité de ses masses d'eau continentale.

De 1990 à 2008, l'**intensité matières** qui traduit le besoin apparent en matières pour générer chaque euro de valeur ajoutée a baissé de 23 %. La consommation annuelle de matières par habitant est cependant restée stable sur cette période. Depuis 2009, la contraction de l'activité économique accentue la diminution de l'intensité matières, en lien avec la baisse de la consommation intérieure de matériaux non métalliques (industriels ou utilisés principalement dans la construction). En 2012, la **consommation intérieure de matières** par habitant ne s'élève plus qu'à 12 tonnes contre 14 tonnes en moyenne sur 1990-2008.

Près de 345 millions de tonnes de déchets sont produits en France, dont 70 % issus du secteur de la construction et 10 % des ménages. Les **déchets municipaux** collectés en 2013 (hors déblais et gravats) représentent 34 millions de tonnes, dont la moitié par le biais de la collecte sélective. La mise en décharge des déchets municipaux baisse tendanciellement.

Dans le même temps, la part des déchets recyclés est passée de 12,5 % en 2000 à 21,5 % en 2013. Le taux de recyclage matière et organique des déchets municipaux atteint 38,6 %. Ce taux dépasse 67 % pour les emballages en 2013.

En réponse à la **directive-cadre sur l'eau (DCE)**, la France s'est fixé comme objectif un « bon état » pour 2/3 de ses masses d'eau continentales en 2015. En 2013, cet objectif est atteint pour les eaux souterraines, avec 67 % de masses d'eau en bon état chimique et 91 % en bon état quantitatif. Pour les eaux de surface, avec 43 % de masses d'eau en bon état écologique et 48 % en bon état chimique, ce n'est pas encore le cas. Les prélèvements d'eau baissent pour l'industrie depuis la fin des années 1990 et pour la production d'eau potable depuis le milieu des années 2000. Un Français consomme en moyenne 145 litres d'eau par jour en 2012, contre 165 en 2004. Cette moyenne masque toutefois de fortes disparités régionales, liées au climat, à la pression touristique, à la présence de piscines et de jardins.

La part des énergies renouvelables (EnR) dans la consommation finale brute d'énergie en France est passée de 9,8 % en 2005 à 14,2 % en 2014. La **biomasse** solide et l'hydro-électricité assurent 65 % des 21,9 millions de tonnes équivalent pétrole d'EnR consommées en 2014. Les progrès observés depuis 2005 tiennent au développement des biocarburants (13,5 % de la consommation finale d'EnR en 2014), des pompes à chaleur (8,2 %) et de l'éolien (6,8 %). ■

Définitions

Biomasse : ensemble des matières organiques pouvant devenir des sources d'énergie. Elles peuvent être utilisées soit directement (bois énergie) soit après une méthanisation de la matière organique (biogaz) ou de nouvelles transformations chimiques (biocarburant). Elles peuvent aussi être utilisées pour le compostage.

Consommation intérieure de matières : correspond à l'ensemble des matières physiquement consommées par la population présente sur le territoire.

Déchets municipaux, directive-cadre sur l'eau (DCE), énergies renouvelables, intensité matières, prélèvements d'eau par usage, recyclage, ressources matérielles, stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les chiffres clés des énergies renouvelables – Édition 2015 », *Repères*, SOeS, décembre 2015.
- « Sols et environnement – Chiffres clés – Édition 2015 », *Repères*, SoeS, novembre 2015.
- « Les chiffres clés de l'environnement – Édition 2015 », *Repères*, SOeS, octobre 2015.
- Indicateurs de suivi de la SNTEDD 2015-2020.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Consommation intérieure de matières et intensité matières

en millions de tonnes

	1990	1995	2000	2005	2010	2011	2012
Biomasse	204,1	216,8	249,2	228,0	226,6	229,5	239,3
Minerais métalliques et produits principalement métalliques	29,6	22,8	23,3	18,7	15,0	17,0	14,5
Minéraux non métalliques	446,3	416,8	459,5	451,7	394,6	415,1	388,8
Combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel)	145,9	139,1	149,1	153,5	140,7	138,3	135,2
Autres	5,2	3,5	3,1	5,1	6,1	6,5	5,8
Consommation intérieure apparente de matières (DMC)	831,1	798,9	884,1	857,0	783,0	806,4	783,6
Intensité matières (en volume, kg/€) ¹	0,6	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4
DMC/habitant (en t/hab)	14,3	13,5	14,6	13,7	12,1	12,4	12,0

1. Rapport de la DMC au PIB en volume, base 2010.

Sources : Agreste ; DGDDI ; Sessi ; SOeS ; SSP ; Unicem.

Consommation finale brute d'énergie renouvelable par filière

en milliers de tep

	2005	2014
Hydraulique	5 686	5 343
Éolien normalisé	96	1 492
Solaire photovoltaïque	2	549
Énergie marine	41	41
Géothermie électrique et thermique	116	136
Solaire thermique	49	159
Pompe à chaleur	201	1 787
Biomasse et déchets	8 506	9 147
Biogaz	89	262
Biocarburant	591	2 955
Consommation finale brute d'EnR¹	15 376	21 870

1. Énergie renouvelable.

Source : SOeS.

Production de déchets en France en 2012

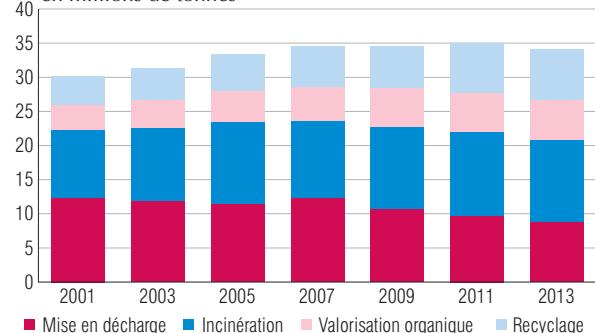
en millions de tonnes

	Déchets minéraux non dangereux	Déchets minéraux non dangereux	Déchets dangereux	Total
Agriculture et pêche	///	0,9	0,3	1,3
Industrie	4,0	19,2	2,8	26,0
Construction	231,2	13,1	2,4	246,7
Tertiaire	1,2	19,3	1,6	22,1
Traitement des déchets, assainissement, dépollution	1,1	13,5	4,0	18,6
Ménages	2,8	27,0	0,2	30,0
Total	240,3	93,1	11,3	344,7

Source : SOeS.

Devenir des déchets ménagers et assimilés par mode de traitement

en millions de tonnes



Champ : hors déblais et gravats.

Sources : Ademe ; SOeS.

Évolution des prélèvements d'eau par usage

en millions de m³

	2000	2005	2012
Eau potable	5 872	5 915	5 481
Industrie	3 633	3 202	2 773
Irrigation	4 872	4 695	2 913
Énergie ¹	18 339	20 059	18 841

1. Prélèvements en eau douce, hors hydroélectricité.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Agences de l'Eau ; SOeS.

Déchets municipaux générés et part des énergies renouvelables dans l'UE

	Déchets municipaux générés en kg par habitant		Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en %	
	2005 (r)	2013	2005 (r)	2013
Allemagne	565	617	6,7	12,4
Autriche	575	578	23,9	32,6
Belgique	483	439	2,3	7,9
Bulgarie	588	432	9,4	19,0
Chypre	688	624	3,1	8,1
Croatie	336	404	12,8	18,0
Danemark	662	747	15,6	27,2
Espagne	588	449	8,4	15,4
Estonie	433	293	17,5	25,6
Finlande	478	493	28,8	36,8
France	530	530	9,6	14,2
Grèce	437	510	7,0	15,0
Hongrie	461	378	4,5	9,8
Irlande	731	586	2,9	7,8
Italie	546	491	5,8	16,7
Lettonie	320	312	32,3	37,1
Lituanie	387	433	17,0	23,0
Luxembourg	672	653	1,4	3,6
Malte	623	570	0,2	3,8
Pays-Bas	599	526	2,3	4,5
Pologne	319	297	6,9	11,3
Portugal	452	440	19,5	25,7
Rép. tchèque	289	307	6,0	12,4
Roumanie	383	272	17,6	23,9
Royaume-Uni	581	482	1,4	5,1
Slovaquie	273	304	5,9	9,8
Slovénie	494	414	16,0	21,5
Suède	477	453	40,5	52,1
UE¹	516	481	8,7	15,0

1. UE à 27 en 2005 pour les déchets municipaux.

Source : Eurostat.